

CONVOCAATION DES MEMBRES DE PREVY A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du Mardi 19 Mai 2026

Eric BUTEL, Président de PREVY, et les membres du Conseil d'Administration, ont l'honneur de convoquer les membres de l'ASSOCIATION PREVY – PREVENTION & SANTE AU TRAVAIL, à l'Assemblée Générale Ordinaire. Cette Assemblée se tiendra le :

**Mardi 19 Mai 2026 à 9h00 au siège social situé à la
Maison de la Prévention – Parc Georges Besse, 215 Rue Georges Besse - 30 000
Nîmes
Salle de réunion Hippocrate**

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 décembre 2025.
- Rapport de gestion 2025, comptes et bilan de l'exercice 2025.
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'année 2025.
- Approbation des comptes clos au 31 décembre 2025.
- Quitus de la gestion des administrateurs et affectation du résultat.
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées 2025.
- Approbation des conventions réglementées 2025.
- Approbation du budget prévisionnel de l'année 2026.
- Examen des mandats du Commissaire aux Comptes titulaire et du Commissaire aux Comptes suppléant.
- Nouveaux mandats des administrateurs de PREVY.
- Pouvoir donné au Président ou toute personne désignée par lui, en vue de réaliser toutes formalités rendues nécessaires par l'adoption des précédentes résolutions.

Le Président remercie les membres de PREVY de confirmer leur présence par mail à l'adresse marce@prevy.fr avant le 15 Mai 2026.

Les documents relatifs à cette Assemblée Générale Ordinaire sont tenus à la disposition des adhérents de l'Association avec la récupération d'un pouvoir :

- Au sein du siège social de PREVY, 215 Rue Georges Besse à Nîmes.
- Sur demande par courriel à l'adresse : marce@prevy.fr
- Téléchargeables sur le site internet de PREVY : www.prevy.fr

Eric BUTEL

